



La cheminée monumentale, bâtiment B2 (externat). Louis Arretche, architecte. Bas-relief d'Antoniucci Volti. A l'arrière plan, le CDI construit postérieurement.

IVR53_20193501450NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation